Image not found or type unknown

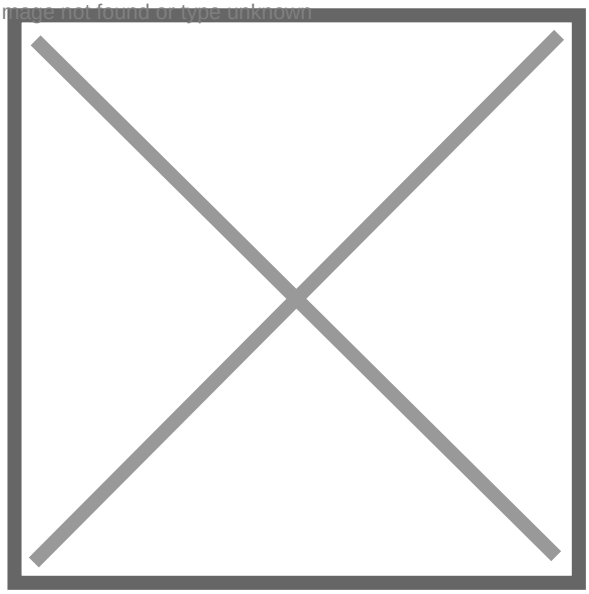

Diffamation à l'encontre de ma société

Par **Irena**, le **04/05/2011** à **12:52**

Bonjour,
J'ai travaillé pendant 10 ans dans une société ou j'étais assistante export alimentaire. Le mois dernier j'ai été licenciée à ma demande car je ne supportais plus la pression, j'ai donc développé ma propre activité d'import-export alimentaire (produits pas du tout en concurence avec ceux de mon ancien employeur) Ce matin, d'anciens clients avec qui j'ai gardé contact m'ont appelé pour m'informer que mon ancien patron a envoyé un courrier à tous ses clients pour leur dire qu'il avait de gros doutes sur le sérieux de ma société et qu'il suggérait de ne pas travailler avec moi...Je ne pense pas que ce soit légal, quel recours puis-je avoir ?
merci

Irena

Par **edith1034**, le **04/05/2011** à **13:33**

d'abord récupérer la lettre

ensuite porter plainte pour concurrence déloyale

pour tout savoir sur la plainte pénale

http://www.fbls.net/recourspenaux1.htm

vu la situation, il faudrait aller voir un avocat compétent

l'affaire est grave

pour tout savoir sur les sociétés :

http://www.fbls.net/STATUTS.htm

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés